

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Le premier semestre de 2001 se termine avec un bénéfice net consolidé de 809 M\$, soit 36 M\$ ou 4,7 % de plus qu'au 30 juin 2000. Cette progression est notamment attribuable à l'augmentation des revenus des transactions d'électricité à court terme sur les marchés américains, transactions effectuées surtout au premier trimestre.

Le deuxième trimestre affiche un bénéfice net de 54 M\$, soit 44 M\$ de moins que le même trimestre de 2000. La baisse des ventes d'électricité au Québec attribuable aux températures plus douces qu'au deuxième trimestre de l'an dernier ainsi que le ralentissement économique amorcé à l'automne 2000 ont contribué à ce résultat.

Enfin, la faiblesse du dollar canadien continue d'exercer une pression à la hausse sur les frais financiers depuis le début de l'année.

Résultats

Électricité

Les produits des ventes totales d'électricité pour les six premiers mois de 2001 s'élèvent à 5 747 M\$, soit une progression de 937 M\$ ou de 19,5 % par rapport à la même période en 2000. Le volume des ventes atteint 101,6 TWh, représentant une augmentation de 6,6 TWh ou de 6,9 %.

Les produits des ventes d'électricité au Québec effectuées par notre division Hydro-Québec Distribution s'élèvent à 4 088 M\$, en hausse de 46 M\$ ou de 1,1 %. Le volume des ventes d'électricité au Québec s'établit, quant à lui, à 79,7 TWh, soit une augmentation de 0,7 TWh ou de 0,9 %. La croissance atteint 69 M\$ ou 1,2 TWh, exclusion faite des ventes additionnelles de la 29^e journée de février 2000. La progression de la demande explique à elle seule 32 M\$ ou 0,8 TWh de cette augmentation réalisée malgré un ralentissement au deuxième trimestre. Par ailleurs, l'effet des températures plus froides qu'en 2000, au premier trimestre, engendre des ventes supplémentaires de 16 M\$ ou de 0,4 TWh. De plus, l'effet du taux de change sur nos ventes effectuées en dollars des États-Unis a contribué à l'augmentation de nos produits.

Les produits des ventes d'électricité hors Québec réalisées par notre division Hydro-Québec Production se chiffrent à 1 659 M\$, soit 891 M\$ de plus qu'en 2000. Cette progression provient notamment de l'augmentation du volume des transactions sur les marchés américains ainsi que des arbitrages avantageux de prix de marché dans le cadre de l'achat-revente d'électricité, arbitrages conclus principalement au premier trimestre.

Cependant, pour les *autres produits d'exploitation*, la forte baisse des prix du mazout et du gaz naturel a eu un effet négatif de 65 M\$ sur les produits financiers associés aux marchés à court terme de l'énergie aux États-Unis. Par ailleurs, nous avons enregistré une croissance importante de nos revenus de transport d'électricité. Ces revenus sont réalisés par notre division TransÉnergie, nos filiales internationales Transelec (Chili) et Consorcio TransMantaro S.A. (Pérou) et le projet DirectLink (Australie) dont nous intégrons les résultats d'exploitation pour la première fois.

À la fin du deuxième trimestre, les *charges totales* s'établissent à 3 423 M\$, soit une augmentation de 906 M\$ ou de 36,0 %. Les *achats d'électricité et de combustible* représentent 801 M\$ de cet accroissement et totalisent 1 313 M\$. Cette progression s'explique par des achats d'électricité à court terme effectués dans le cadre de transactions d'achat-revente aux États-Unis, particulièrement au premier trimestre. Les *charges d'exploitation* sont en augmentation de 8 M\$ ou de 0,9 % et se chiffrent à 904 M\$. La *charge d'amortissement et de déclassement* atteint 901 M\$, en hausse de 79 M\$ ou de 9,6 %. Cette croissance est essentiellement attribuable à l'amortissement des immobilisations. Le *bénéfice d'exploitation* de 2 520 M\$ est donc en croissance de 92 M\$, ou de 3,8 %.

Les *frais financiers* s'élèvent à 1 710 M\$, soit une augmentation de 85 M\$ ou de 5,2 % comparativement au 30 juin 2000. La faiblesse du cours du dollar canadien par rapport à la devise américaine depuis le début de l'année a contribué à l'augmentation des frais financiers découlant de nos engagements en dollars des États-Unis. Par contre, cet effet a été atténué au deuxième trimestre par des refinancements à long terme à des taux plus avantageux et par la baisse des taux d'intérêt à court terme. De plus, la charge d'intérêt de Transelec, intégrée pour la première fois aux résultats d'Hydro-Québec, a également contribué à l'augmentation des frais financiers du deuxième trimestre.

Expertise et technologie

Le secteur Expertise et technologie comprend les activités de développement et de commercialisation de la technologie et du savoir-faire, réalisées par l'entremise de nos principales filiales et de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec.

Au 30 juin 2001, les *produits* totalisent 62 M\$, une augmentation de 28 M\$ ou de 82,4 % comparativement à 2000. Quant aux résultats, ils affichent une *perte nette* de 20 M\$, soit une amélioration de 31 M\$ par rapport à la même période de l'an passé. Cette amélioration est attribuable notamment à des gains sur disposition de placements de près de 10 M\$ réalisés par notre filiale de capital de risque Hydro-Québec CapiTech de même qu'à l'effet des réévaluations périodiques de nos investissements liés à la recherche-développement. Enfin, un gain réalisé par Hydro-Québec ValTech lors de la vente d'une partie de sa participation dans Connexim au premier trimestre a également contribué à ce résultat.

Investissement

Le programme d'investissement d'Hydro-Québec pour 2001 est de l'ordre de 2,4 G\$, en baisse par rapport à celui de l'année dernière. En effet, le programme réalisé en 2000 s'est élevé à 3,6 G\$ par suite de l'acquisition, au dernier trimestre, de Transelec, le plus important

transporteur d'électricité au Chili, au montant de 1,6 G\$. En 2001, près de 75 % du programme est alloué aux activités courantes, dont plus de 750 M\$ sont prévus pour assurer la pérennité des actifs et 500 M\$ pour répondre à la croissance de la demande québécoise. Un montant de 300 M\$ sera également investi pour le renforcement et l'amélioration des réseaux de transport et de distribution.

Parmi les principaux projets planifiés en vue de répondre à la croissance de la demande de la clientèle québécoise, notre division Hydro-Québec Ingénierie, approvisionnement et construction termine la construction de la centrale de la Sainte-Marguerite-3 dont la mise en service est prévue pour l'automne 2001. De plus, nous avons reçu en juin, du gouvernement du Québec, l'autorisation de construire une centrale sur la rivière Toulnostouc, et la construction devrait commencer dès que nous aurons obtenu les autorisations du gouvernement du Canada. Nous poursuivons également les travaux relatifs à la construction du nouvel aménagement hydroélectrique au site de Grand-Mère ainsi qu'à la réfection de la centrale de Beauharnois afin d'assurer la pérennité de nos actifs.

Au terme du deuxième trimestre, les investissements réalisés en immobilisations s'élèvent à 849 M\$, en hausse de 123 M\$ par rapport à la même période en 2000.

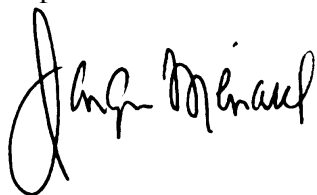
Financement

Le programme d'approvisionnement de fonds pour 2001 de la Société s'élève à 3,9 G\$. Le produit de ces emprunts servira principalement à refinancer un volume important de dettes venant à échéance cette année. Il n'inclut toutefois pas le financement permanent de l'acquisition de Transelec, au montant de 1,1 G\$. Le financement a été effectué en avril directement par cette filiale d'Hydro-Québec International.

Au cours du premier semestre, nous avons réalisé plus de 75 % du programme. En mai, nous avons procédé à une émission de 750 M\$ US sur le marché mondial échéant en 2011. Il s'agit de la première émission mondiale d'Hydro-Québec en dollars des États-Unis. Le financement de la période a été complété par l'intermédiaire du programme de billets à moyen terme au Canada.


Les activités de financement consolidées des six premiers mois se traduisent par des émissions de 4 383 M\$, alors que les dettes venues à échéance au premier semestre s'élèvent à 2 059 M\$.

Le président du Conseil d'administration,



L. Jacques Ménard

Le président-directeur général,



André Caillé

Le 17 août 2001

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

(en millions de dollars)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Produits	2 904	2 544	6 741	5 477
Charges				
Exploitation	545	509	1 014	973
Achats d'électricité et de combustible	802	470	1 857	822
Amortissement et déclassé	486	447	943	894
Taxes	174	156	330	313
	2 007	1 582	4 144	3 002
Bénéfice d'exploitation	897	962	2 597	2 475
Frais financiers	832	852	1 770	1 683
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	65	110	827	792
Part des actionnaires sans contrôle	11	12	18	19
Bénéfice net	54	98	809	773

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

(en millions de dollars)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Solde au début	10 661	10 042	9 906	9 367
Bénéfice net	54	98	809	773
	10 715	10 140	10 715	10 140
Dividendes	-	-	-	-
Solde à la fin	10 715	10 140	10 715	10 140

BILAN CONSOLIDÉ

(en millions de dollars)

Au 30 juin
2001
(non vérifié)

Au 31 décembre
2000
(vérifié)

ACTIF

Immobilisations

49 830 49 887

Actif à court terme

Encaisse et Placements	2 192	746
Débiteurs	2 135	1 861
Actifs financiers liés à la dette	9	89
Matériaux, combustible et fournitures	344	407
	<u>4 680</u>	<u>3 103</u>

Autres actifs à long terme

Placements	771	750
Frais reportés	4 276	4 309
Actifs financiers liés à la dette	283	372
Autres éléments d'actif	504	690
	<u>5 834</u>	<u>6 121</u>

60 344 59 111

PASSIF ET AVOIR

Dettes à long terme

37 081 34 887

Passif à court terme

Emprunts	630	1 774
Dividendes à payer	-	539
Créditeurs	1 308	1 471
Intérêts courus	1 073	1 264
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an	3 703	3 484
	<u>6 714</u>	<u>8 532</u>

Autres passifs à long terme

711 673

Dettes à perpétuité

552 552

Part des actionnaires sans contrôle

197 187

Avoir de l'actionnaire

Capital-actions	4 374	4 374
Bénéfices non répartis	10 715	9 906
	<u>15 089</u>	<u>14 280</u>

60 344 59 111

FLUX DE TRÉSORIE CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

(en millions de dollars)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2001	2000	2001	2000
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	54	98	809	773
Amortissement des immobilisations	461	394	885	779
Amortissement des frais reportés	107	124	320	232
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	323	365	(516)	(383)
Autres	77	10	80	33
	1 022	991	1 578	1 434
Activités d'investissement				
Immobilisations	(528)	(423)	(849)	(726)
Placements à long terme	(10)	(8)	4	(26)
Variation nette des placements à court terme	185	173	510	376
Autres	(43)	(35)	(49)	(42)
	(396)	(293)	(384)	(418)
Activités de financement				
Émission de dette à long terme	2 704	454	4 383	1 484
Échéance de dette à long terme et rachat du fonds d'amortissement	(1 171)	(701)	(2 059)	(1 142)
Variation nette des emprunts à court terme	(995)	(258)	(1 149)	(7)
Dividendes versés	(539)	(453)	(539)	(453)
Autres	181	(6)	178	(13)
	180	(964)	814	(131)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	806	(266)	2 008	885
Espèces et quasi-espèces au début de la période	1 379	1 251	177	100
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	2 185	985	2 185	985

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse et des placements à court terme liquides ayant, en général, une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

Notes complémentaires

Note 1 Conventions comptables

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada et tiennent compte des méthodes et pratiques comptables généralement reconnues par des organismes de réglementation. Les pratiques comptables à caractère réglementé adoptées par la Société, qui diffèrent des pratiques comptables autrement appliquées dans des entreprises non réglementées, sont notamment en rapport avec certains frais reportés, dont les projets majeurs abandonnés ou reportés et les mesures de réduction et de renouvellement de l'effectif, ainsi qu'avec l'amortissement des immobilisations cédées.

Les états financiers consolidés trimestriels et les présentes notes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes compris dans le Rapport annuel 2000 d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées en vue de la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles du Rapport annuel 2000 d'Hydro-Québec.

Certains chiffres de l'année précédente ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

Les variations saisonnières de la température influent sur les résultats financiers trimestriels de la Société, tel qu'en témoignent les graphiques de la page suivante.

Note 2 Informations sectorielles (non vérifiées)

(en millions de dollars)

Trois mois terminés le 30 juin

	Énergie									
	Électricité		Gaz		Expertise et technologie		Éliminations intersectorielles à des fins de consolidation		Total	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Produits	2 458	2 243	404	282	45	23	(3)^a	(4)^a	2 904	2 544
Bénéfice net (perte nette)	45	104	11	17	(2)	(23)	-	-	54	98
Actif total	58 157	55 636	1 786	1 675	547	334	(146)	(48)	60 344	57 597

Six mois terminés le 30 juin

	Énergie									
	Électricité		Gaz		Expertise et technologie		Éliminations intersectorielles à des fins de consolidation		Total	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Produits	5 943	4 945	741	505	62	34	(5)^a	(7)^a	6 741	5 477
Bénéfice net (perte nette)	809	802	20	22	(20)	(51)	-	-	809	773
Actif total	58 157	55 636	1 786	1 675	547	334	(146)	(48)	60 344	57 597

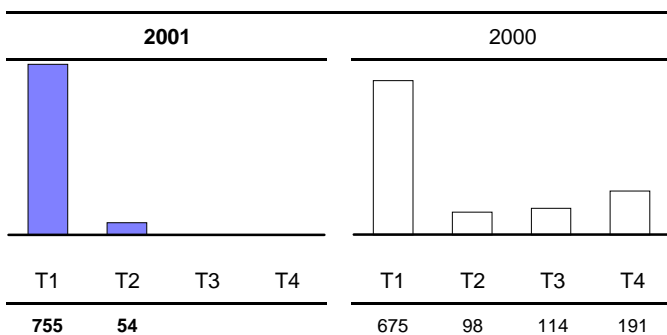
a) Correspond aux produits intersectoriels provenant du secteur Électricité et du secteur Expertise et technologie.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

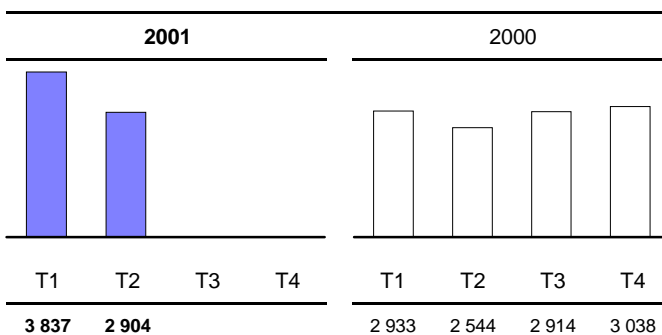
Sommaire des résultats (M\$)

	Trois mois terminés le 30 juin				Six mois terminés le 30 juin			
	2001	2000	Variation (%)		2001	2000	Variation (%)	
Produits	2 904	2 544	14,2	↑	6 741	5 477	23,1	↑
Charges	2 007	1 582	26,9	↑	4 144	3 002	38,0	↑
Frais financiers	832	852	2,3	↓	1 770	1 683	5,2	↑
Part des actionnaires sans contrôle	11	12	8,3	↓	18	19	5,3	↓
Bénéfice net	54	98	44,9	↓	809	773	4,7	↑

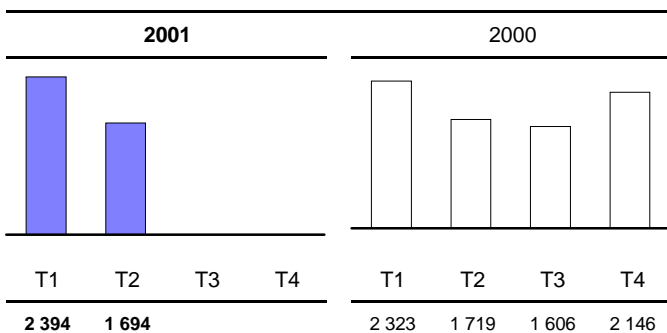
Bénéfice net (M\$)



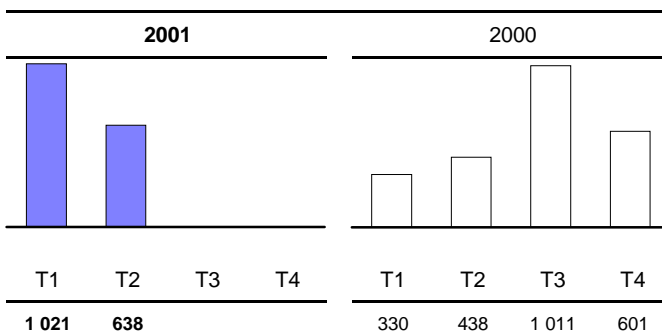
Produits (M\$)



Produits des ventes d'électricité au Québec (M\$)



Produits des ventes d'électricité hors Québec (M\$)



M\$: million de dollars

Faits saillants du deuxième trimestre 2001

Affaires de l'entreprise

■ Régie de l'énergie

Le 9 avril, la Régie de l'énergie a ouvert l'audience concernant la détermination du prix unitaire moyen du transport de l'électricité et la modification des tarifs de transport de l'électricité. Pour maintenir le réseau et l'améliorer, Hydro-Québec, qui n'a pas haussé ses tarifs depuis 1998, demande une hausse tarifaire de 5,6 % pour les utilisateurs du réseau. Hydro-Québec ainsi qu'une vingtaine de clients accrédités transitent de l'énergie sur le réseau qui leur est ouvert depuis 1997. Les nouveaux tarifs de transport n'auront aucune incidence sur la facture d'électricité des clients, car l'entreprise absorbera le manque à gagner. La facture englobe la production, le transport et la distribution, alors que le transport compte pour environ le tiers de celle-ci. L'audience de la régie s'est terminée en juin 2001.

Par ailleurs, conformément aux exigences de la Loi sur la Régie de l'énergie, Hydro-Québec (le Distributeur) a déposé à la Régie, le 27 avril, une proposition de code d'éthique et de procédure d'appel d'offres concernant les futurs approvisionnements en électricité des Québécois. La régie doit examiner les approvisionnements du Distributeur au-delà du volume d'électricité patrimoniale établi à 165 TWh par la loi. Les approvisionnements additionnels doivent donc faire l'objet d'un appel d'offres selon une procédure et un code d'éthique.

■ Création de trois divisions

Le 15 juin, Hydro-Québec a créé trois nouvelles divisions pour mieux s'adapter au contexte réglementaire et au contexte du marché. Il s'agit d'Hydro-Québec Distribution, d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec Ingénierie, approvisionnement et construction (IAC).

En raison du contexte réglementaire, Hydro-Québec avait créé en 1997 la division TransÉnergie pour séparer les activités du Transporteur et les activités de l'unité Marchés de gros. Dès lors, des normes de conduite ont été appliquées aux relations d'affaires des deux unités. Comme la séparation des activités du Distributeur et du Producteur est devenue nécessaire depuis l'automne 2000, l'entreprise a créé la division Hydro-Québec Distribution et a élaboré un code de conduite pour régir leurs relations d'affaires.

Bien qu'elles évoluent dans un environnement non réglementé, les unités d'affaires Production et IAC ont été transformées en divisions en raison de leurs caractéristiques semblables à celles de TransÉnergie et d'Hydro-Québec Distribution. Chaque nouvelle division a à sa tête un président, comme c'est le cas pour la division TransÉnergie.

■ Aménagements hydroélectriques

Le 29 juin, le gouvernement du Québec a autorisé Hydro-Québec à construire un aménagement sur la rivière Toulnostouc, à environ 100 km au nord de Baie-Comeau. L'aménagement hydroélectrique comprend l'agrandissement du lac Sainte-Anne, un réservoir, la construction d'un barrage et d'une centrale de 526 MW ainsi que le raccordement au poste de Micoua. Le projet nécessitera des investissements de 600 M\$. Les travaux, qui s'étaleront sur cinq ans,

permettront à au moins 225 personnes de trouver du travail sur le chantier de la Côte-Nord. L'entreprise est en attente des autorisations du gouvernement du Canada.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a autorisé Hydro-Québec, en mai, à réaliser une étude d'avant-projet en vue de construire un barrage et une centrale de 220 MW sur la rivière Romaine, près de Havre-Saint-Pierre. Il s'agit d'un projet d'environ 500 M\$. Une fois les autorisations obtenues, la construction pourrait débuter en 2004, et la mise en service de la centrale, qui produirait 1 TWh par année, pourrait avoir lieu en 2007.

■ **Facture d'Hydro-Québec sur Internet**

Hydro-Québec offre maintenant à l'ensemble de sa clientèle des services transactionnels sur Internet. En cliquant sur www.hydroquebec.com/residentiel, les clients peuvent recevoir et acquitter leur facture d'électricité et avoir accès à de nouveaux services à partir d'un ordinateur personnel. Les clients inscrits ont accès à leur historique de consommation et peuvent consulter le sommaire de leurs factures des deux dernières années.

Hydro-Québec utilise déjà ce mode transactionnel pour le négoce et les échanges d'énergie, pour la commercialisation du transport de l'électricité et pour de nombreuses transactions avec ses principaux fournisseurs.

■ **Conformité aux normes ISO**

La Direction principale des projets et de la construction (DPPC) et la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) ont obtenu leur enregistrement de conformité à la norme internationale ISO 14001, le 20 avril. Cette norme décrit les composantes d'un système de gestion environnementale (SGE). L'enregistrement touche l'ensemble de la DPPC-SEBJ. Par ailleurs, le registraire de la firme KPMG a confirmé en avril 2001 qu'il recommanderait l'enregistrement de conformité à la norme 14001 du SGE de la Vice-présidence à l'exploitation des équipements de production. C'est en 1997 qu'Hydro-Québec a entrepris l'implantation de tels SGE afin de systématiser les bonnes pratiques environnementales. L'entreprise s'est également engagée à implanter un SGE dans l'ensemble de ses unités d'affaires avant la fin de 2002.

En mai, les laboratoires de la Direction principale de la recherche et du développement ainsi que l'Institut de recherche d'Hydro-Québec ont reçu leur accréditation de conformité à la nouvelle norme internationale ISO/CEI 17025 qui uniformise et systématisé les façons de faire. L'accréditation donne à ces laboratoires une longueur d'avance sur un grand nombre de laboratoires dans le monde.

Engagement communautaire

■ **Science**

En juin, Hydro-Québec a mis sur pied l'**Institut en génie de l'énergie électrique** en partenariat avec six universités québécoises afin de relancer la recherche et l'enseignement en génie de l'énergie électrique et de former de futurs ingénieurs pour l'industrie électrique. L'institut sera situé à l'École polytechnique et compte diplômé une quarantaine de finissants par année. La formation offerte sera donnée dans le cadre de la quatrième année du baccalauréat en génie électrique. Pour aider au démarrage de l'institut, Hydro-Québec consacrera 3,88 M\$ d'ici à

2008. Chaque année, elle offrira en plus 15 bourses de 5 000 \$ et embauchera 25 diplômés de l'institut.

Hydro-Québec parraine la délégation du Québec à l'**Expo-sciences internationale** tenue à Grenoble du 8 au 15 juillet. En avril, l'entreprise a remis onze prix Énergie à des finalistes des **Expo-sciences régionales**. Les prix comprennent notamment des journées de parrainage dans ses installations où les équipes gagnantes rencontrent des professionnels qui ont choisi des carrières scientifiques et technologiques dans le domaine de l'énergie. À la **Finale québécoise des Expo-sciences**, l'entreprise a remis le prix Énergie Hydro-Québec à l'équipe qui a présenté le meilleur projet.

■ Sport

Hydro-Québec parraine le 18^e **Défi sportif des athlètes handicapés**. Cet événement annuel réunit l'élite et la relève de 17 disciplines sportives adaptées provenant d'une dizaine de pays. La rencontre a eu lieu à Montréal, du 25 au 29 avril. Associée au Défi sportif depuis près de 10 ans, Hydro-Québec croit en l'importance de contribuer au développement sportif et à l'intégration de personnes vivant avec un handicap.

Hydro-Québec remet à chaque année depuis 1998, par l'intermédiaire de la **Fondation de l'athlète d'excellence du Québec**, 18 bourses de 3000 \$ chacune à des athlètes amateurs. Elle soutient ainsi des athlètes québécois et les encourage à poursuivre des études collégiales et universitaires.

■ Environnement

Hydro-Québec est un important partenaire des activités soulignant le Jour de la Terre, célébré le 22 avril, dans plus de 100 pays. C'est naturel pour l'entreprise de s'associer à cet événement puisque l'hydroélectricité, qui constitue 97 % de la production d'Hydro-Québec, contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement de la planète.

■ Culture

Durant le deuxième trimestre de 2001, Hydro-Québec a commandité des activités culturelles, en vue de favoriser le rayonnement de la culture au Québec. Parmi celles-ci, on note le Festival international de Lanaudière ; l'International de l'art vocal de Trois-Rivières ; les Grands feux du Casino de Hull ; l'Opéra de Québec ; le Festival en chanson de Petite-Vallée ; et le Festival de musique de chambre de Montréal.

■ Santé

Depuis 4 ans, Hydro-Québec contribue à la cause des personnes en attente de greffe, en appuyant l'Association canadienne des dons d'organes (ACDO). En cinq ans, les campagnes de financement ont permis d'amasser plus de 560 000 \$, somme essentiellement consacrée à la *chaîne de survie* de l'ACDO, un système de transport d'organes et d'équipes médicales, comportant un parc de onze véhicules. La *chaîne de survie* est entièrement financée par l'industrie privée et prise en charge bénévolement par plusieurs services de police.

■ Distinctions

Hydro-Québec a reçu, au nom de ses employés et retraités, le prix **Solidaires Appui global** de Centraide à la soirée Distinctions 2000 organisée par Centraide du Grand Montréal. Grâce à la générosité de ses employés et de ses retraités, l'entreprise a établi un nouveau record en 2000 en versant 3 636 000 \$ aux organismes Centraide répartis à travers le Québec, une hausse de 13 % par rapport au don versé en 1999.

Par ailleurs, la Société des relationnistes du Québec a décerné à Hydro-Québec, le 5 juin, le prix **Équinoxe : programme externe** dans le cadre du partenariat avec le Planétarium de Montréal pour la présentation du programme *Soleil en colère* qui traite des orages magnétiques, ainsi que le prix **Équinoxe : événements spéciaux** dans le cadre de l'organisation de la conférence *Électricité – Le nouveau millénaire*, tenue du 18 au 21 juin 2000 à Montréal, et qui réunissait les grandes associations électriques du monde.

Enfin, la Société canadienne des relations publiques a décerné à Hydro-Québec le **Prix d'excellence** dans la catégorie Événements spéciaux pour l'organisation de cette même conférence, soit *Électricité – Le nouveau millénaire*.

Activités d'investissement

■ QuestAir Technologies

Hydro-Québec CapiTech a investi un montant de 1,5 M\$ dans la société QuestAir Technologies, située en Colombie-Britannique. Hydro-Québec CapiTech avait déjà investi 2 M\$ dans QuestAir Technologies en octobre 1999 par l'entremise d'Énergie Capital Innovation. Créée en 1997, QuestAir Technologies est un chef de file mondial dans le domaine de la séparation de gaz par adsorption modulée en pression (AMP) de faible envergure. La société sert un vaste éventail d'industries situées aux quatre coins du globe.

■ Enerwise Global Technologies

Hydro-Québec CapiTech a acquis une participation de 5 M\$ US dans la société Enerwise Global Technologies. Elle détient désormais une part minoritaire des actions avec droit de vote de cette entreprise située en Pennsylvanie. Enerwise Global Technologies, une entreprise dérivée de Conectiv, qui est établie au Delaware, exploite une plate-forme électronique de gestion énergétique. Cette plate-forme permet d'établir et d'implanter des moyens automatisés de gestion des données énergétiques et électromécaniques, de contrôle et de télécommande, ainsi que de gestion d'équipements de production décentralisée pour des clients commerciaux, industriels et institutionnels.

■ Commercialisation de la batterie LMP

Hydro-Québec a conclu une entente avec Kerr McGee Chemical LLC, une entreprise américaine, afin de développer et de commercialiser la batterie au lithium-métal-polymère (LMP) de la société AVESTOR. Kerr McGee détiendra la moitié des actions d'AVESTOR, jusqu'à récemment propriété d'Hydro-Québec CapiTech. Hydro-Québec conservera l'autre moitié et sera responsable de l'exploitation de la société avec Kerr McGee.

AVESTOR construira sa première usine de production à Boucherville, en banlieue de Montréal, et créera environ 170 emplois d'ici à 2003. Elle lancera en 2004 sa gamme de batteries alimentant les véhicules électriques et permettant aux entreprises d'électricité de gérer la pointe, après le lancement en 2002 de ses batteries destinées à des applications comme les télécommunications. L'usine de Boucherville sera vouée à ce marché évalué à 2,8 G\$ US. AVESTOR prévoit une progression de plus de 11 % par année de ce marché d'ici à 2005. Pour le domaine des transports, il s'agit d'une solution d'avenir aux problèmes de pollution. La batterie LMP est issue de la technologie ACEP développée par l'Institut de recherche d'Hydro-Québec et d'autres partenaires, dont le Centre national de la recherche scientifique.

■ Commercialisation de l'interrupteur CESAR

Hydro-Québec et le fabricant français d'interrupteurs aériens IATS ont signé, en mai, une entente pour la fabrication et la commercialisation par IATS d'un interrupteur télécommandé à coupure sous vide, pour les réseaux aériens de distribution. Nommé CESAR (coupure sous enveloppe pour sectionnement d'artère rurale), l'interrupteur répond aux exigences d'Hydro-Québec en matière de résistance au verglas puisque la coupure se fait à l'intérieur d'une enceinte, hermétiquement fermée, à l'abri des intempéries. Il améliore la qualité du travail, offre une rapidité et une souplesse d'intervention accrue, réduit le temps d'interruption et améliore l'indice de continuité de service au client. Hydro-Québec a commencé à acquérir ces interrupteurs dans le cadre du programme de renforcement et d'automatisation de son réseau de distribution.

■ Innovatech Québec

Hydro-Québec CapiTech et Innovatech Québec ont conclu, en juin, une entente visant à soutenir financièrement les entreprises de la Mauricie qui élaboreront des projets dans le domaine de l'énergie. Les projets devront viser le développement de technologies novatrices reliées au domaine de l'énergie. Les montants déboursés à parts égales par les deux sociétés serviront notamment à financer le développement de prototypes, les études techniques, la préparation d'un plan stratégique, le développement de marchés, les demandes de brevets et le recrutement de personnel.

